



**MUNICIPALITÉ DE SAINT-AUBERT**

**AVIS PROMULGATION DU RÈGLEMENT N° 530-2024**

**AVIS PUBLIC** est par la présente donné par le soussigné, aux personnes intéressées, que :

Lors d'une séance ordinaire tenue le mardi 2 avril 2024 à la salle du Conseil municipal sise au 14, rue des Loisirs, les membres du Conseil municipal ont adopté à l'unanimité la version finale du règlement intitulé :

**RÈGLEMENT N° 530-2024 DE TAXATION POUR  
L'EXERCICE FINANCIER 2024**

Ce règlement entre en vigueur en date du présent avis de promulgation.

**DONNÉ À SAINT-AUBERT, CE 5<sup>ième</sup> JOUR DU MOIS D'AVRIL DE L'AN DEUX  
MILLE VINGT-QUATRE.**

---

**GILLES PICHÉ**

Directeur général et greffier-trésorier